

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1352 dérision n° 1352 du 20 novembre 1946

n° 1352

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 novembre 1946

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro

30 novembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

A compter du 1er novembre 1946, Mme Fanny (Marcelle) est engagée en qualité de lingère à l'Hôtel du Gouvernement à salaire mensuel de 4.000 francs.